



Copyright: @DDC

## Programme d'appui à l'éducation de base (PAEB)

### Développer l'éducation de base et promouvoir les alternatives éducatives

Le PAEB favorise l'acquisition des connaissances et compétences adaptées aux besoins des Burkinabè.

Il contribue ainsi à l'épanouissement, au développement économique et à l'expression de la citoyenneté des hommes et des femmes bénéficiaires, particulièrement les enfants et les jeunes.



Période totale : 2006-2021

Budget phase 4 (2017-2021) : CHF 19'000'000

Couverture géographique : nationale

# 51%

des enfants burkinabè de 6 à 16 ans ne vont pas à l'école.

Seuls

# 0,02%

des personnes de plus 18 ans sont formées dans les métiers agropastoraux, alors que ce secteur représente 30% du PIB.

## Contexte et enjeux

La population burkinabè est extrêmement jeune : près de 70% a moins de 25 ans. Elle connaît en outre une forte croissance de 3,1% par an. La frange des enfants en âge d'aller à l'école primaire (6-11 ans) représente ainsi un quart de la population totale. Cela constitue un défi en termes d'éducation, de formation et d'insertion socio-professionnelle.

Malgré les progrès significatifs réalisés en matière d'accès à l'éducation ces dernières années,

l'éducation de base formelle est de faible qualité et l'éducation non formelle est sous-financée. La majorité de la population burkinabè est aujourd'hui analphabète (65.5%).

Au regard des contraintes du contexte et des faiblesses du système formel, il est important de développer des approches éducatives innovantes pour prendre en compte la forte population des enfants exclus de l'école.

## Approche de la Coopération suisse

Avec le Programme d'appui à l'éducation de base, la Suisse soutient :

- la mise en œuvre de la **politique de l'éducation et de la formation**. Celle-ci a pour objectif de fournir une éducation de base de qualité aux filles et garçons, qui réponde à leurs besoins socio-économiques et culturels. Le soutien de la Suisse contribue aussi à l'amélioration de la gestion du système éducatif, dans le but d'assurer de meilleurs services aux populations;
- la mise en place d'**alternatives pour l'éducation de base et la formation professionnelle** des 14-18 ans exclus du système éducatif.

Le soutien financier de la Suisse à l'éducation de base formelle et non formelle se fait à travers des fonds abondés par l'Etat burkinabè et d'autres donateurs. Cette modalité permet de mobiliser des ressources de coopération bilatérale et multilatérale et de maintenir conjointement un dialogue politique avec le Gouvernement burkinabè.

## De l'éducation à l'emploi

Le FONAENF met en œuvre un programme de renforcement des capacités à l'attention des 14-18 ans déscolarisés et sortants des structures d'éducation non formelle.

Ce programme renforce les acquis de base des apprenants (3 mois) puis le développement des compétences professionnelles dans les métiers agrosylvopastoraux (15 mois). A la fin de la formation, chaque jeune reçoit un kit pour démarrer son activité professionnelle.

## Parties prenantes

- Ministère de l'Education nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
- Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF)